

M. Edouard GEFFRAY
Ministre de l'Education nationale
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Paris, le 28 septembre 2026

Le Président et le Vice-Président

Monsieur le Ministre,

L'Association des Petites Villes de France souhaite revenir sur les propositions formulées lors de la dernière réunion du Comité des élus locaux à la suite de l'épisode caniculaire. Si certaines mesures nécessitent des investissements, d'autres reposent avant tout sur une meilleure anticipation et une coordination plus approfondie. En tout état de cause, elles tiennent compte d'un contexte budgétaire particulièrement contraint.

Ces contraintes ne sauraient toutefois enrayer des politiques publiques nécessaires. L'été 2026, le plus chaud jamais enregistré en France, doit être considéré comme un sérieux avertissement : un nouvel épisode de cette ampleur pourrait se produire dès 2027. Dans ce contexte, l'APVF ne peut que faire part de son incompréhension face au gel de 40 millions d'euros sur les 60 millions consacrés à la rénovation thermique des 2 500 écoles les plus vulnérables à la chaleur. Alors que les épisodes caniculaires s'intensifient, ces signaux apparaissent contradictoires.

L'APVF propose d'anticiper conjointement la gestion des situations de crise. Il convient de revoir continuité de service, élaboré en amont entre les directions d'école, l'inspection académique pour les situations les plus critiques et les communes, permettrait de définir pour chaque établissement les mesures à prendre : information des familles, déplacement vers les locaux les plus tempérés, lieux de repli, prévention ou encore adaptation des horaires. L'APVF souligne l'importance de clarifier les rôles respectifs du Maire et du Préfet, à législation constante.

Pour compléter cette démarche, l'APVF propose de participer à la redéfinition, initiée par vos services, du plan canicule, pour préparer rapidement les écoles de France aux prochaines vagues de chaleur. Sans attendre une rénovation globale, nécessairement longue et coûteuse, ce plan pourrait cibler des aménagements simples et éprouvés : pose de volets roulants pour occulter le soleil, installation de brasseurs d'air dans les classes, création d'une salle tempérée par école grâce à des équipements adaptés, et développement d'îlots de fraîcheur par la plantation d'arbres.

La mise en œuvre de ces mesures suppose un cadrage pluriannuel et un fléchage d'aides directes vers les projets portés par les communes. L'effort financier est significatif mais atteignable, à condition de rechercher de nouvelles solutions associant l'État, les collectivités, les syndicats d'énergie, les fournisseurs d'énergie et les établissements bancaires.

En trois ans, nous pouvons ainsi donner à toutes les écoles de France les moyens de faire face à ce nouveau défi climatique et permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité dans des conditions acceptables malgré les épisodes de forte chaleur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Christophe BOUILLON

Maire de Barentin (Seine-Maritime)
Président de l'APVF

Jean-Michel MORER

Maire de Trilport (Seine-et-Marne)
Vice-Président de l'APVF

